



Grenoble, le 9 septembre 2021

Le délégué

NOTE

à Monsieur le recteur de région académique

Objet : déploiement du programme Jules Verne en région académique

1. Etat des lieux

Le déploiement du programme Jules Verne alimente le vivier d'enseignants susceptibles d'être nommés en classes bilingues et enrichit nos partenariats.

Depuis 2009, le programme Jules Verne permet aux enseignants de partir, pour un an ou plus, enseigner à l'étranger ce qui favorise leur montée en compétences. Ils se familiarisent avec la technique et les problématiques inhérentes à l'enseignement bilingue. Ils améliorent leurs connaissances et s'engagent, à leur retour, à faire bénéficier les élèves et les collègues de leurs nouvelles compétences.

Les classes bilingues devenant plus nombreuses, les viviers de recrutement doivent impérativement être abondés. Les enseignants Jules Verne peuvent également soutenir la politique d'ouverture à l'international de l'académie en accompagnant localement le développement de nos partenariats.

En ce qui concerne les classes bilingues :

1.1 Académie de Grenoble

Dans cette académie, les enseignants Jules Verne intègrent chaque fois que cela est possible les classes bilingues (parfois également appelées classes immersion ou EMILE). L'Académie de Grenoble a expérimenté dès septembre 2011 l'enseignement bilingue en Savoie et Haute-Savoie, puis en 2012 dans les départements de la Drôme et de l'Ardèche. Les 5 départements de l'académie ont ensuite poursuivi le projet avec de nombreuses ouvertures de classes, de la maternelle au lycée.

- Effectif global académique : environ 3 300 élèves ;
- A la rentrée 2020 : 46 établissements dans le dispositif
 - Ecoles maternelles, élémentaires : 34
 - Collèges : 7
 - Lycées : 5
- Une vingtaine d'ouvertures prévues (nouveaux dispositifs et continuité)

1.2 Académie de Lyon

Dans cette académie, on trouve des classes bilingues qui ne sont pas actuellement alimentées par le programme Jules Verne. Le dispositif se présente comme suit et concerne essentiellement le 1er degré :

- Effectif global académique : environ 1650 élèves ;
- 27 écoles



1.3 Académie de Clermont-Ferrand

Il n'existe pas d'enseignement bilingue dans l'académie de Clermont-Ferrand comparable aux dispositifs de Grenoble ou Lyon. Des enseignements en langue étrangère existent toutefois dans les sections internationales et européennes. Le dispositif des classes bilingues a cependant été présenté au recteur.

2. Formes actuelles de mobilité Jules Verne

3 types de mobilités de formation en liaison avec les priorités affichées par le ministère :

- **Mise à disposition simple** : l'enseignant part en mission de longue durée à l'étranger, rémunéré par son académie d'origine ;
- **Mise à disposition avec réciprocité** : échange de poste, chaque enseignant étant rémunéré par son autorité éducative d'origine ;
- **Détachement** : l'enseignant n'est plus rémunéré par son académie d'origine mais par les autorités éducatives du pays d'accueil. Le poste est déduit du plafond d'emploi.

2.1 Académie de Grenoble

La mise en œuvre du programme est centrée sur le 1^{er} degré afin de former les professeurs qui enseigneront dans les dispositifs bilingues. Les enseignants partent essentiellement **en détachement**. Ils sont recrutés et rémunérés par les autorités éducatives étrangères, avec un contrat local. Ils sont alors détachés pour un an, renouvelable une fois. Leur poste est déduit du plafond d'emploi de l'académie. Cela ne nécessite aucun accompagnement financier de la part du rectorat. A leur retour, les enseignants sont qualifiés pour enseigner dans les dispositifs bilingues de l'académie. Leur candidature doit prendre en compte cette dimension. Une centaine d'enseignants a ainsi pu bénéficier de cette expérience. Quelques échanges de poste ont également eu lieu avec l'Allemagne, l'Italie ou le Canada (1^{er} et 2nd degré).

L'académie travaille actuellement avec l'Utah, l'Arizona, le Colorado, la Floride, l'Allemagne et l'Italie. De nouveaux partenariats viennent de se nouer avec le Massachusetts et la Caroline du Sud, d'autres sont à l'étude avec la Californie, l'Alaska et un établissement en Australie. Cette année 17 enseignants sont en poste aux Etats-Unis : 13 nouveaux recrutements et 4 renouvellements pour un an. Tous les nouveaux partenariats ou les renouvellements de partenariats avec les autorités éducatives étrangères ont été conclus avec la région académique et peuvent donc bénéficier aux 3 académies.

2.2 Académie de Lyon

Les enseignants, la plupart du temps du second degré, partent dans le cadre d'une **mise à disposition sans réciprocité**. Le pays choisi est généralement un pays avec lequel nous souhaitons monter un partenariat pérenne. L'enseignant effectue une grande partie de son service en classe et a pour mission sur le temps restant de prospecter, en lien avec l'institut français local, les établissements scolaires du pays partenaire. Il s'appuie, pour ce faire, sur l'offre académique et sur les services de la DRAREIC (soutien logistique). Nous avons envoyé pendant 3 ans deux enseignantes en Chine (section pilote de langue française). En 2020-21, il n'y a pas eu de mise à disposition. Depuis plusieurs années, 2 ETP étaient accordés dans le cadre du programme.

2.3 Académie de Clermont-Ferrand

Chaque année, l'académie envoie un enseignant du second degré au Canada, **mis à disposition avec réciprocité** (accueil d'un enseignant canadien dans l'établissement du partant). Le service de l'enseignant français est adapté aux besoins de l'établissement d'accueil tout en tenant compte de ses compétences. L'enseignant dispensera le plus souvent des enseignements de français langue seconde, et/ou des enseignements dans sa discipline d'origine, au sein du dispositif canadien dit « d'immersion



française ». Il a également pour mission de travailler à un partenariat entre son établissement et l'établissement canadien, et d'animer des activités extra-scolaires du type « club de culture française ». L'enseignant canadien est, quant à lui, retenu en fonction de sa capacité à assurer les mêmes cours que l'enseignant français dont il occupera le poste pour l'année.

3. Proposition

Il est souhaitable de poursuivre les mises à disposition précédemment évoquées afin de conserver les spécificités de mise en œuvre en académie et la richesse du programme.

Dans l'intérêt du développement des classes bilingues en région académique, il semble opportun de proposer des détachements aux Etats-Unis aux enseignants des académies de Lyon et Clermont-Ferrand, sur le modèle grenoblois. Le repérage des enseignants et le recrutement se font en lien étroit avec les DSDEN sous couvert de chaque recteur d'académie.

Bruno Boddaert